AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 12 numéros par an

EDITION DE LA STATION DU MIDI (Tél. 52.73.20)

(ARIÈGE, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRÉNÉES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 11, rue de la Pleau - TOULOUSE

C. C. P. : TOULOUSE 8614-19

Abonnement annuel 15 F.

Bulletin n° 55 - AVRIL 1965 1965 - 9

- A V E R T I S S E M E N T S -

/ARBRES FRUITIERS/

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER :

En raison du grand nombre de germes (ascospores) actuellement mûrs, de la grande réceptivité des arbres et du temps qui demeure incertain, il y aurait intérêt à effectuer, dès que possible, une nouvelle application.

Les premières taches sont déjà apparues dans les vergers de poiriers porteurs de pustules. Elles vont très probablement se manifester plus généralement, dans les jours à venir, aussi bien sur pommier que sur poirier.

HOPLOCAMPE DU PRUNIER :

D'après nos observations, les pruniers à floraison tardive ne devraient pas subir d'attaques sérieuses de la part de cet insecte. En conséquence un traitement spécial ne s'impose pas.

HOPLOCAMPE DU POIRIER :

Dans les vergers de poiriers où l'on a observé des dégâts l'an dernier il y aurait lieu d'appliquer dans les prochains jours, lorsque la chute des pétales est commencée, un traitement avec l'un des insecticides suivants :

- H.C.H. à 100 grs de matière active à l'hectolitre d'eau.
- LINDANE à 12 grs. " " " "
- PARATHION ETHYLE à 20 grs. " " "
- PARATHION METHYLE à 30 grs. " " "

- I N F O R M A T I O N S -

/ARBRES FRUITIERS/

ARAIGNEES ROUGES :

Les adultes de l'espèce Amphitetranychus Wiennensis ont repris leur activité depuis un certain temps déjà et ont commencé leurs dégâts. Il en est de même pour les larves de l'espèce Bryobia rubrioculus. En outre, dans certains vergers on commence à constater l'éclosion des larves de Panonychus Ulmi, espèce la plus fréquente.

En conséquence surveiller attentivement les arbres pour ne traiter que les vergers dans lesquels ces animaux sont effectivement présents et lorsqu'ils ont bien repris leur activité.

Employer un des acaricides cités dans l'Edition spéciale concernant les pesticides, mais nous pensons que le choix devrait se porter actuellement sur un produit à action systémique à longue rémanence.

P. /..6

Si l'on est amené à faire une nouvelle application dans quelque temps, changer de matière active afin d'éviter autant que possible les phénomènes d'accoutumance.

CHENILLES DEFOLIATRICES :

Diverses chenilles ont déjà commencé leurs dégâts, dont l'hyponomeute actuellement dans sa phase "mineuse".

Employer un insecticide de contact ou d'ingestion en se conformant à la législation le concernant.

MONILIA DES ARBRES A FRUITS A NOYAU, GNOMONIA DU CERISIER :

Une nouvelle application, à base de Thirame, Captane ou Dichlone devrait être mise en place, en raison du temps humide actuel.

VIGNE

BLACK-ROT :

Si celà n'a pas encore été fait, sortir des vignes les fagots de bois de taille susceptibles de porter des germes hivernants dont la projection au cours des pluies est à l'origine des contaminations primaires.

MILDIOU :

Veiller à favoriser l'écoulement des eaux de pluie pour éviter la formation de flaques, favorables à l'établissement de foyers primaires.

GRANDES CULTURES

COLZA :

Les charançons des siliques apparaissent et nous mettons d'ores et déjà en garde les agriculteurs contre les dangers de pullulation.

PROTECTION DES ABEILLES

Nous rappelons les termes de notre précédent bulletin.

TOULOUSE le 8 AVRIL 1965

les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

L'Inspecteur DE LA Protection des Végétaux

L. IMBERT

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Midi -
Le Directeur - Gérant : L. BOUYX.